

quoi	L'avenir du théâtre Poche de Charleroi est compromis
quand	Le 07 07 2008
où	Parlement de la communauté française
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23

## Philippe Fontaine : Quel avenir pour le théâtre Poche de Charleroi ?

Le théâtre Poche de Charleroi propose depuis huit saisons un programme de dix spectacles de qualité qui fait une centaine de dates par an pour neuf à dix milles entrées.

Philippe Fontaine, député MR, demandé à la ministre de la culture quel avenir elle réservait à ce théâtre depuis son refus d'octroyer la subvention de 29.000€ demandée par les responsables qui déjà pâtissaient durement de la diminution de 10.000 à 3000€ de la subvention de la Ville de Charleroi.

La ministre a répondu à Philippe Fontaine que le théâtre Poche « ne travaillait pas comme un théâtre professionnel et ne répondait pas aux objectifs de politique culturelle mis en place par la Communauté française. » et qu'en conséquence sa reconnaissance et un subventionnement comme professionnel n'était pas envisageable.

La ministre a encore ajouté que la Communauté française restait cohérente avec elle même puisqu'elle avait déjà accordé des subventions émergeant du théâtre amateur.

Philippe Fontaine a tenu à souligner que la ministre ne répondait pas à l'appel au secours du Poche et qu'il risquait de disparaître sans une aide rapide.



**Jean-Marc Nerinckx**  
Attaché parlementaire  
de Philippe Fontaine, Député wallon

Parlement de la Communauté française  
Rue Royale, n°72, 1000 Bruxelles  
Gsm: 0478/33.19.14  
Tél: 02/28.28.684 Fax: 02/28.28.694  
[jmnerinckx.pcf@belgacom.net](mailto:jmnerinckx.pcf@belgacom.net)  
[www.philippefontaine.be](http://www.philippefontaine.be)